



## Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°08 du 08 octobre 2018

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

### CHAMPIONNAT à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

**Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.**

### CHAMPIONNAT à 8

#### Responsable

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

**Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.**

### CATEGORIE U15 FEMININES à 8

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent participer aux rencontres U15, les joueuses U12, U13, U14 et U15.

### CATEGORIE U18 FEMININES à 8

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent participer aux rencontres U18, les joueuses U15, U16, U17 et U18.

## INFORMATIONS DIVERSES

### **Modifications des jours des matchs :**

Toutes les demandes de modifications quant à la date ou l'heure d'un match doivent être validées par les deux clubs 12 jours avant la date du match. Toute demande qui ne précise pas l'horaire du match ne peut pas être homologuée par la Commission féminine.

### **Envoi de mail :**

Pour être prises en compte, vos correspondances et demandes doivent être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org). Tout courriel concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail.

### **FMI :**

La FMI est OBLIGATOIRE pour les compétitions féminines séniors et U18 à 8 ou à 11.

A compter du week-end prochain les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés. Il est donc important que vos responsables d'équipes aient leur identifiant de connexion avec eux.

En cas de problème, établir une feuille de match papier et la retourner dans les 48 h à l'adresse du District.